

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Produit****SPOTLIGHT PLUS**

Page : 1/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

01 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : SPOTLIGHT PLUS
Nom : FMC CHEMICAL
Adresse : Boulevard de la Plaine, 9/3
1050 BRUXELLES
BELGIQUE
Téléphone : 32(0)2 6459584
Télécopie : 32(0)2 6459655
APPEL D'URGENCE : 001 800 12 13 14 15
Utilisations recommandées : Herbicide

02 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :
Nature chimique : Herbicide à base de Carfentrazone-éthyl
Composants contribuant aux dangers : (*)
Carfentrazone-éthyl (CAS : 128639-02-1, classification CE : N; R50-53) : 6,4 % (*)
Polyether modified trisiloxane (CAS : 134180-76-0, auto-class. CE : Xn; R20/21 - Xi; R38 - R41 - N; R51-53) : 4 % (*)
Mélange à base de dodécylbenzènesulfonate de calcium et de butan-1-ol (auto-classification CE : Xi; R36/38 - R10 - N; R53) : 8,53 % (*)

03 IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :
Effets néfastes sur la santé : Irritant pour la peau
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
Effets sur l'environnement : (*) Très toxique pour les organismes aquatiques (*)
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (*)
Dangers physiques et chimiques :
- Incendie ou explosion : Combustible. Peut brûler si le produit est chauffé au delà de son point éclair (> 79 °C)
Par combustion et décomposition thermique peut former des sous-produits toxiques
Classification du produit : (*) Selon les critères de la Communauté Européenne, ce produit est classé comme : (*)
- IRRITANT (*)
- SENSIBILISANT (*)
- DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT (*)

04 PREMIERS SECOURS

Inhalation : Amener le sujet au grand air
En cas de malaise :
Appeler un médecin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produit**SPOTLIGHT PLUS**

Page : 2/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

Contact avec la peau :	Oter tout vêtement ou chaussure souillés Laver à l'eau savonneuse En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin
Contact avec les yeux :	Rinçage à l'eau immédiat et abondant (pendant 15 minutes au moins) En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste
Ingestion :	Rincer la bouche à l'eau Ne jamais tenter de faire vomir Appeler immédiatement un médecin

05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Dioxyde de carbone (CO ₂) Mousse Poudres
Moyens d'extinction déconseillés :	Eau (le produit est dangereux pour l'environnement - ne pas diluer)
Méthodes particulières d'intervention :	Isoler la zone d'incendie. Evacuer le personnel Endiguer et contenir les fluides d'extinction (produit dangereux pour l'environnement) Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté Ne pas respirer les fumées
Protection des intervenants :	Appareil de protection respiratoire isolant autonome Protection complète du corps

06 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter le contact avec la peau et les yeux Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement Endiguer et contenir l'épandage (produit dangereux pour l'environnement)
Méthodes de nettoyage :	
- Neutralisation :	Absorber l'épandage avec : - une matière absorbante inerte - du sable ou de la terre Neutraliser le produit non récupérable avec : - une solution basique ou de carbonate de sodium, et un alcool approprié (méthanol, éthanol ou isopropanol)
- Nettoyage/décontamination :	Laver abondamment avec de l'eau additionnée d'un détergent
- Elimination :	Eliminer les matières imprégnées dans un centre autorisé

07 MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Produit****SPOTLIGHT PLUS**

Page : 3/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

STOCKAGE

Conditions de stockage :

- Recommandées :

Stocker :

- dans un endroit frais et sec
- dans un endroit bien ventilé
- à l'écart de toute source d'ignition
- hors de la portée des enfants
- à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

Matériaux d'emballage :

- Recommandés :

Emballage d'origine

08 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante :

Appareil de protection respiratoire filtrant à cartouche spécifique pour pesticides

- Protection des mains :

Gants de protection en nitrile

Gants de protection en néoprène

- Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec protections latérales

- Protection de la peau et du corps :

Manipulation du produit en grande quantité :

Combinaison imperméable (Hypalon, Tyvek Saranex, PVC...)

Mesures d'hygiène :

Se laver les mains après toute manipulation

Prendre systématiquement une douche après le travail

Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément

09 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :

Liquide

Couleur :

jaune foncé

translucide

pH :

5,02 (dispersion aqueuse à 1 %)

Caractéristiques d'inflammabilité :

- Point d'éclair :

> 79 °C (coupe fermée)

- Température d'auto-inflammation :

336 °C

Masse volumique :

0,9374 g/cm³ à 20 °C

Solubilité :

- dans l'eau :

Une dispersion se forme

Viscosité cinématique :

23,44 mm²/s, à 40 °C**10 STABILITE ET REACTIVITE**

Stabilité :

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Produit****SPOTLIGHT PLUS**

Page : 4/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

Réactions dangereuses :

- Matières à éviter :

- oxydants puissants

- Produits de décomposition

dangereux :

Par combustion ou par décomposition thermique (après évaporation de l'eau), libère :

Oxydes de carbone (CO, CO₂)

Aldéhydes, cétones

Fluorure d'hydrogène, Acide chlorhydrique

Oxydes d'azote

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit tel quel :

Toxicité aiguë :

CL 50 inh. (rat) / 4 h / : > 6,92 mg/l

DL 50 pc (rat) : > 2000 mg/kg

DL 50 po (rat) : > 2000 mg/kg

Effets locaux : (*)

Essais sur la préparation : (*)

Irritant pour la peau (*)

Sensibilisation : (*)

Essais sur la préparation : (*)

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Persistance :

Carfentrazone-éthyl :

Temps de demi-vie (dans le sol) : < 1,5 j

Temps de demi-vie (dans l'eau) : 8,3 j (pH = 5)

BIOACCUMULATION :

Coefficient de partage

n-Octanol/eau :

Carfentrazone-éthyl :

3,36

Facteur de bioconcentration :

Carfentrazone-éthyl :

BCF : 159

ECOTOXICITE : (*)

Effets sur les organismes

aquatiques : (*)

Produit tel quel : (*)

CE 50 (Algues) : 0,45 mg/l (*)

Très toxique pour les organismes aquatiques (*)

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (*)

Carfentrazone-éthyl : (*)

CL50 (Truite arc-en-ciel / 96 h) : 1,6 mg/l (*)

CE 50 (Crustacé) : > 9,8 mg/l

Polyether modified trisiloxane :

CE 50 (Daphnie) : 1,1 mg/l

CL 50 (Poisson) : 2,1 mg/l

CE 50 (Algues) : 28,2 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Produit****SPOTLIGHT PLUS**

Page : 5/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

Effets sur la faune terrestre :

Carfentrazone-éthyl :
DL50(oiseaux) : > 2250 mg/kg**13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

DECHETS DE PRODUIT :

Interdictions : (*)

Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières (*)

Destruction/Élimination :

Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables
Incinérer en installation autorisée

EMBALLAGES SOUILLES :

Décontamination/nettoyage :

Nettoyage à l'eau

Destruction/élimination :

Recycler après nettoyage

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS

INTERNATIONALES :

Voies terrestres : (*)

- Rail/route (RID/ADR) : (*)

N° ONU : 3082 (*)

Classe : 9

Code de classification : M6

N° d'identification du danger : 90

Étiquetage : 9

Groupe d'emballage : III

Voie maritime (IMDG) :

N° ONU : 3082

Classe : 9

Étiquetage : 9

Groupe d'emballage : III

Voie aérienne (OACI/IATA) :

N° ONU : 3082

Classe : 9

Étiquetage : 9

Groupe d'emballage : III

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE:

- Identification du produit dangereux:

(*)

Contient : (*)

Substance(s) active(s) : (*)

Carfentrazone-éthyl : 6,4 % en poids (*)

- Symboles et indications de danger:

- IRRITANT (Xi)

- DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT (N)

- Phrases R : (*)

R 38 : Irritant pour la peau

R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R 50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (*)

- Phrases S : (*)

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants

S 24 : Éviter le contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Produit

SPOTLIGHT PLUS

Page : 6/6

Code produit : 6227

Version : 5

Date : 02/12/2003

Annule et remplace : 12/02/2002

S 37 : Porter des gants appropriés
S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
S 57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (*)

- Phrases complémentaires : (*)

Mention obligatoire sur l'étiquette : (*)
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement
Mélange sensibilisant. Les constituants sensibilisants n'ont pas été identifiés. (*)

NOTE :

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS
Les textes communautaires de base cités font l'objet de mises à jour et sont transcrits en droit national.
Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer
L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions

16 AUTRES INFORMATIONS

Marques déposées :

Spotlight et FMC sont des marques déposées de FMC Corporation, USA.

* Mise à jour :

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page)

Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont suivis d'un astérisque (*)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin de document.

Nombre de pages : 6